
BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Il existe, depuis deux ou trois semaines, chez les Étudiants des diverses Facultés de l'Université Laval, une Société de Tempérance affiliée à la Société de Tempérance de la Croix Noire du diocèse de Québec.

Cette nouvelle section de la Croix Noire comptait déjà, le jour où elle reçut de Sa Grandeur Mgr P.-Eug. Roy, administrateur du diocèse de Québec, son diplôme d'affiliation, une soixantaine de membres dont le bon exemple ne pourra manquer d'entraîner très vite les quelques confrères qui ne sont pas encore entrés dans ce beau mouvement.

Les sociétaires ont fait le choix des officiers et conseillers dont voici les noms :

Président : M. Napoléon Drapeau, étudiant en médecine (5e année) ; vice-président : M. Édouard Boisvert étudiant en droit (3e année) ; secrétaire-trésorier : M. Denis Beaulieu, étudiant en droit (2e année) ; Conseillers : MM. Arthur Barrette, étudiant en médecine (3e année), Richard Gaudet, étudiant en médecine (2e année), Paul Paradis, étudiant en médecine (1ère année), Gérard Simard, étudiant en droit (1ère année), Léonidas Lafrance, étudiant en génie forestier (1ère année), Adjutor Boivin, étudiant en arpentage (1ère année).

Cet enrôlement, dans l'armée de la Tempérance, des étudiants de notre Université Laval ne manquera pas de réjouir grandement tous ceux qui ont à cœur le bon renom de notre jeunesse « universitaire » et qui, de plus, fondent sur elle beaucoup de leurs plus solides espérances patriotiques et religieuses.

Une jeunesse qui veut rester sobre pour pouvoir s'instruire davantage, résister aux séductions qui la tentent et garder inébranlable sa résolution d'être vertueuse, c'est une jeunesse qui peut se promettre de monter très haut : demain, on la trouvera sur tous les chemins qui mènent à l'honneur, s'ils ne mènent pas toujours aux honneurs.

Et, c'est à cause de tout cela que nous voulons féliciter la jeunesse de notre Université Laval. Plus on la verra occupée